



Relevé de conclusions

Conseil de quartier
Clou Bouchet

Lundi 6 novembre 2017

Salle polyvalente du Clou Bouchet

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Pierre FOURNIER

Co-Président : Marc THEBAULT (1^{er} adjoint au maire et Co-Président élu)

Élus : Anne-Lydie HOTLZ et Dominique SIX (Adjointes au Maire)

Membres : Kathy BAUDOIN, Anne-Marie BODIN, Edwige BROCHAND, Marc BROCHAND, Anne-Marie CHABOT, Jean CHATENET, Claudie DINAND, Michel FRANCHETEAU, Catherine GANIVET, Paul GUIONNET, Annie LIEBOT, Serge LOISEAU, Danielle MICAL, Christine POINT, Martine MOUCHRD, Aline SAINVET, Catherine SENE, François VALET.

Excusés : Marie-Chantal GARENNE (Conseillère municipale), Jean-Claude BUISSON, Véronique GLADELLE, Odile LOUICELLIER (Mairie de quartier).

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL et Pierre FOURNIER (service Proximité et Relations aux citoyens)

Public : 11 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Présentation du dispositif de la participation citoyenne
 2. Installation du nouveau conseil de quartier : élection du (de la) co-président(e) habitant(e)
 3. Informations sur les projets en cours
-

Marc THEBAULT, 1^{er} Adjoint au Maire et Co-Président élu du quartier ouvre la séance et remercie les conseillers de quartier d'être présents et nombreux pour ce conseil de quartier.

Pour faire suite au renouvellement des conseils de quartier, il explique qu'il succède à Guillaume JUIN en tant que co-président élu, après désignation par le conseil municipal. Monsieur JUIN sera co-président élu sur le quartier de Saint-Liguair.

Marc THEBAULT explique être satisfait de rejoindre le quartier du Clou-Bouchet et exprime son souhait de travailler dans une forme de collégialité.

Il profite de son intervention pour remercier l'ensemble des conseillers qui se sont impliqués sur la période 2014-2017. Un remerciement particulier est adressé à Paul GUIONNET qui a assuré les fonctions de co-présidents habitant pour ces trois années.

Un tour de table est réalisé afin que les personnes puissent se présenter. Si de nombreux anciens conseillers de quartier sont présents, quelques nouvelles personnes ont rejoint le conseil de quartier et souhaitent s'investir dans la vie du quartier.

1. Présentation du dispositif de la participation citoyenne.

Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire en charge de la Participation et de la Vie des quartiers, ouvre l'ordre du jour en présentant le dispositif de la participation citoyenne.

L'occasion pour les anciens membres de faire une piqûre de rappel et de faire une présentation détaillée pour les nouveaux membres.

Le conseil de quartier :

Rappel des objectifs d'origine :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée au sein du conseil par un membre.

Les Conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier.

Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens :

Afin de faire le lien entre les conseils de quartier, les élus, les services techniques ou autres acteurs du quartier, des interlocuteurs privilégiés sont missionnés :

- **Floriane BOURREAU**, coordinatrice de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de SOUCHÉ, NORD et SAINT-LIGUAIRE
- **Mathieu JACQUEMIN**, coordinateur de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de GOISE-CHAMPOMMIER-CHAMPCLAIROT, SAINT-FLORENT et SAINTE-PEZENNE
- **Pierre FOURNIER**, coordinateur de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de CENTRE-VILLE, TOUR CHABOT GAVACHERIE et CLOU BOUCHET
- **Marc MONNERIE**, Coordinateur Gestion urbaine de proximité/Conseils citoyens
- **Bénédicte GABRIEL**, cheffe du service Proximité et Relations aux Citoyens

Les dispositifs numériques au service de la participation :

Le site internet de la ville www.vivre-a-niort.com permet aux Niortais de participer en ligne sur plusieurs aspects :

- Il est possible de signaler des « anomalies sur la voie publique » directement depuis son ordinateur ou smartphone
- Les habitants sont régulièrement consultés sur des thématiques diverses

Des outils spécifiques pour les Conseillers de quartier :

- Une plateforme numérique de type « réseau social de travail » en ligne réservé aux membres des instances (conseils de quartier et conseils citoyens) :
1. des pages de partage sur l'activité et les actions en cours :
 - ✓ agenda des événements des instances,
 - ✓ ordre du jour des Conseils de quartier,
 - ✓ informations sur les travaux dans les quartiers,
 - ✓ relevés de conclusions des réunions publiques des Conseils de quartier,
 - ✓ un espace permettant de contacter les membres des Conseils de quartier (via le service Participation citoyenne).
 2. des espaces de travail :
 - ✓ partage documentaire (compte-rendu des commissions, photos, plans,...),
 - ✓ forum/mini-sondages pour permettre les échanges entre les membres des instances sur des projets ou dossiers,

- ✓ partage d'un calendrier
- Des rencontres de terrain régulières permettant de travailler les projets avec l'ensemble des services et élus concernés. Ces rencontres privilégiées sont ouvertes aux conseillers de quartier et aux riverains du secteur. Cela est souvent le cas pour des projets de voirie ayant un impact sur l'ensemble d'un secteur ou d'une rue.

2. Installation du nouveau conseil de quartier

Rappel sur l'organisation d'un conseil de quartier

Les conseils de quartier sont organisés en co-présidence :

Un(e) co-président(e) élu(e)

Nommé(e) par le conseil municipal

- Représentant(e) de l'équipe municipale
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un impact sur le quartier.
- Relais des dossiers et demandes auprès des services.

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)

Elu(e) par le conseil de quartier

- Interlocuteur (trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service Proximité et Relation aux Citoyens
- Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Cette organisation permet :

- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information ;
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général ;
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

Ainsi, sur le quartier du Clou-Bouchet le co-président élu est **Monsieur Marc THEBAULT**.

Election à la co-présidence :

Un membre se porte candidat pour le rôle de co-présidente :

- Claudie DINAND

Suite au vote, les résultats sont les suivants : 18 votants dont :

- Claudie DINAND (16 voix)
- Serge LOISEAU (1 voix)
- Paul GUIONNET (1 voix)

Madame Claudie DINAND est élue Co-présidente habitante du conseil de quartier Clou-Bouchet.

Fonctionnement des commissions

Avec sa nouvelle co-présidente habitante élue, le conseil de quartier peut poursuivre son rythme de travail, notamment avec les réunions de commission.

Il est rappelé que les réunions de commissions sont des réunions de travail en autonomie, sans présence des agents du service de la Ville et sans élus (sauf demandes particulières), permettant de travailler sur des thématiques diverses (Cadre de vie, Animation, Patrimoine...). C'est en commission que naissent et grandissent les projets. Par exemple la soirée cirque, qui a été soutenue par le conseil de quartier en 2016 et 2017, peut être discutée et travaillée en commission.

La référente de la commission Animation et vie de quartier précise qu'il est intéressant de participer à ces rencontres où les habitants ont leur mot à dire. Des « *projets encourageants peuvent en découler* ».

Les commissions du conseil de quartier du Clou-Bouchet fonctionnent en parfaite autonomie. Les référents précisent à Marc THEBAULT qu'il est le bienvenu lors de ces temps d'échanges.

Les commissions se réunissent tous les 2^{ième} mardis du mois, à la maison des associations.

Une première réunion de commission est prévue le **mardi 21 novembre 2017**.

Le service Proximité et Relations se charge de faire un rappel par mail ou courrier postale sur ces dates de commission.

Les commissions lors de leur première réunion auront notamment pour objectif de désigner des « référents ». Ces référents des commissions formeront avec les co-présidents le bureau du Conseil de quartier, en charge d'orienter les actions et de convenir des ordres du jour des réunions plénières.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens se tient à la disposition des conseillers de quartier afin de faire vivre ces commissions et d'accompagner les membres du conseil à réaliser les projets qui en découleront.

3. Information sur les projets 2017 et à venir

Le conseil de quartier étant à présent installé, un focus sur les projets en cours est proposé.

❖ Animation et Vie de Quartier

Boîte à livres dans le quartier :

Dans le cadre du centenaire de la fondation du Lions Club international, les quatre Lions Clubs niortais, Niort Doyen, Niort Donjon, Niort Venise verte et Niort Val de Sèvre ont décidé de s'unir pour proposer des actions au service des Niortais. Afin de lutter contre l'illettrisme, une action nationale est déclinée localement par l'implantation de boîtes d'échange de livres en libre-service. Les clubs Lions niortais proposent à la Ville de

Niort l'implantation de dix boîtes d'échange de livres. Cette action a été validée par la signature d'une convention de partenariat entre la ville de Niort et les Clubs Lions (Conseil municipal du 22 mai 2017).

Les lieux d'implantation des boîtes sont définis par la Ville de Niort, en concertation avec les conseils de quartier et d'autres acteurs de proximité (écoles, centres socioculturels,...).

Le service des Bibliothèques et de la Lecture Publique de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) est partenaire de l'opération, mettant à disposition plus d'une cinquantaine d'ouvrages pour le premier approvisionnement des boîtes.

Ainsi, une boîte à livre est en place dans le quartier depuis octobre 2017. Celle-ci est installée sur le mur du CSC.

Les conseillers de quartier précisent que depuis sa mise en place, cette boîte fonctionne parfaitement et un vrai plus pour le quartier.



Illuminations de Noël :

Les conseillers souhaitent des illuminations de Noël plus importantes dans le quartier. Ainsi, un sapin va être exceptionnellement illuminé pour Noël 2017. Il s'agit du sapin situé à proximité de la mairie de quartier, rue Jules Siegfried.

Pour Noël 2018, l'idée d'un concours de balcons décorés pourrait être mise en place.

Soirée Cirque

Un retour est réalisé sur la soirée cirque de 2017. Globalement, les conseillers sont satisfaits de cet événement, la programmation du spectacle dans la salle a été clairement appréciée.

Cette soirée a aussi été l'occasion de mobiliser un grand nombre de conseillers de quartier et de créer une réelle dynamique habitante sur le quartier.

Le conseil de quartier pourrait s'investir sur l'année 2018. Une rencontre avec le service culture sera organisée début d'année 2018.

Cinéma Plein-Air

Les conseillers de quartier expriment leur satisfaction d'avoir pu accueillir une séance de cinéma en plein air sur le quartier pour l'été 2017.

Cependant, le choix du film est discuté. En effet, la programmation du film « *Avril et le monde truqué* » n'a pas fait l'unanimité, même si la majeure partie des spectateurs est restée jusqu'au bout de la séance. Le film n'est pas jugé assez facile d'accès et un peu complexe pour les enfants comme pour les adultes.

Les conseillers souhaiteraient donc avoir leur « mot à dire » sur le choix du film, ou du moins orienter les choix. Le service Proximité et Relations aux citoyens rappelle qu'il s'agit d'une programmation artistique construite pour une série de projections et à partir d'un catalogue contraint. La demande d'association au choix sera transmise au service Culture.

Fresque sur le mur du CSC

Les conseillers de quartier expliquent que le mur du Centre Socioculturel est très triste et mériterait un réel rafraîchissement. Sur une idée et un souhait de l'ancien co-président habitant, Paul GUIONNET, les conseillers de quartier souhaitent donc repeindre ce mur.

Un projet artistique pourrait ainsi être mis en place afin de donner plus de vie à ce mur, mais aussi l'ensemble du quartier.

Marc THEBAULT (co-président habitant) soutient la démarche et explique que ce genre d'action est important pour valoriser le quartier, mais aussi l'ensemble de la Ville.

❖ **Cadre de vie**

Parc des Résidences Angélique :

Les conseillers de quartier évoquent la question des bancs sur le parc des Angélique.

Pour rappel : Une visite sur le parc des résidences Angélique est réalisée tous les 6 mois en présence de Michel PAILLEY (Adjoint au Maire). Les parties présentes : les représentants des trois résidences, les co-présidents du conseil de quartier et référents des commissions, les élus référents et P. FOURNIER au nom des services de la Ville. Cette démarche permet de faire état de l'ensemble des doléances pour les traiter de manière collégiale. Les requêtes individuelles sont désormais, dans l'idéal, adressées aux représentants des conseils de syndics qui les font remonter lors des visites terrain.

Anne-Lydie HOTLZ rappelle que suite à une pétition avec un grand nombre de signatures de la part des résidents des trois résidences, la décision a été prise de retirer les bancs et tables.

En effet, ce mobilier a été retiré car une vingtaine de personnes l'utilisaient en permanence, et cela créait des nuisances sonores fortes pour les habitants.

Suite à ce retrait :

- D'autres habitants, et le conseil de quartier, souhaitent la mise en place d'autres tables et bancs
- Les nuisances sonores perdurent et les personnes continuent à venir sur le parc

Un conseiller de quartier rappelle que le parc est un lieu public et qu'il est, selon lui, dommage que ce parc ait une attention si particulière. Selon lui, les tables et bancs manquent à ce parc public.

Les conseillers de quartier expriment donc le souhait de remettre en place des bancs sur cet espace public de manière définitive.

Problématique avenue de la Venise Verte

Des riverains de l'avenue de la Venise Verte présents dans l'assemblée évoquent une problématique au niveau d'un passage surélevé implanté récemment avenue de la Venise Verte, sur la portion située entre rue pied de Fond et rue Henri Sellier.

Des poids lourds circulent régulièrement sur cet axe et, en plus des nuisances sonores, dégradent ce passage surélevé. Les riverains demandent donc que cet axe soit interdit aux poids-lourds.

(Mise à jour 27/12/17) : à la suite d'une visite sur site avec Monsieur Six et les riverains, cet axe sera en effet interdit aux poids-lourds une signalétique sera mise en place).

Autre demande sur cette portion :

- Un panneau « STOP » à refixer
- Deux panneaux de limitation de vitesse (un 50 et un 30 km/h) sont placés à quelques mètres l'un de l'autre. Le panneau « Rappel 50 km/h » sera retiré.

Question diverses

Une riveraine domiciliée sur l'une des résidences rue Barthélémy Thimonnier évoque l'avenir de ces logements. Selon elle, la barre principale serait vouée à la démolition prochainement.

Un autre habitant confirme les propos et affirme que des destructions de certaines constructions sont envisagées.

Ainsi, Marc THEBAULT souhaite qu'un lien avec le bailleur Habitat Sud Deux Sèvres (HSDS) soit établi.

[information après le conseil de quartier : après vérification au 09/01/17 – il semblerait que le projet de destruction/reconstruction soit abandonné. Une réhabilitation des logements est privilégiée.]

Fin de séance

Monsieur THEBAULT remercie l'assemblée pour la richesse des échanges et explique qu'il trouve l'ambiance de travail agréable. Il se tient à la disposition de tous pour la suite.

Prochain Conseil de Quartier

Mardi 6 février 2018 à 20h00

Contact :

Pierre FOURNIER
Coordinateur Service Proximité et Relations aux Citoyens
05.49.78.73.46
pierre.fournier@mairie-niort.fr